Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_61-DE

Délibération n°2
-
2026-61 | Marché de travaux – rénovation de l'espace socio-culturel – Lot n°6 - Avenant n°1

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet à 19h30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 9 juillet 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Carole CHÉNAIS

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14

Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Marie-Joseph BLANDIN, Jacques DÉSIGNÉ, Carole CHÉNAIS, Bruno GUÉRINEAU, Yann DUBOIS, Régis RIVIÈRE, Christelle MABON, Virginie ROUXEL, Julie MADOUASSE, Clément ALLAIRE, Charlène ROLLO.

Absent(s) :
Philippe ROJO (pouvoir à Yann DUBOIS), Arnaud COUÉ.

Madame le Maire rappelle le marché de travaux conclu dans le cadre de la rénovation de l'espace socio-culturel situé avenue de la Libération, et notamment la délibération n°2026-25 en date du 10 mars 2026 portant résultat de l'appel d'offres.

Le conseil municipal a attribué le lot n°6 – *plâtrerie – cloisons sèches - isolation* à l'entreprise SARL MENUISERIE GUY DANILO pour un montant de 125 031,94 € HT.

Suite à des investigations approfondies au cours du chantier, il s'avère nécessaire de remplacer le plafond acoustique noir avec isolation au-dessus de la scène et de la régie.

Par conséquent, ces modifications entraînent une incidence financière sur le montant du marché public en :

- augmentant son montant de : 7 954,00 € HT
- portant le montant du lot à : 132 985,94 € HT

soit une variation de 6,36 % par rapport au montant initial.

En tenant compte de cet avenant, le montant total des entreprises retenues serait de :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
01	SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE	85 705,35 €	102 846,42 €
02	SAS LA MAISON DUBOIS	120 168,26 €	144 201,91 €
03	SMAC	169 913,52 €	203 896,22 €

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_61-DE

04	MENUISERIE DANILO GUY	48 413,52 €	58 096,22 €
05	MENUISERIE DANILO GUY	62 907,08 €	75 488,50 €
06	**MENUISERIE DANILO GUY**	**132 985,94 €**	**159 583,13 €**
07	SAS LME ELECTRICITE	69 711,14 €	83 653,37 €
08	FROIDANIEL SCFO	130 275,00 €	156 330,00 €
10	SARL LES CARREAUX DE LANVAUX	30 298,57 €	36 358,28 €
11	SAS DEBAYS	20 339,20 €	24 407,04 €
12	*Non attribué*	-	-
13	SAS ERMHES	17 386,95 €	18343,23 €
14	DFD OUEST	22 560,54 €	27072,65 €
15	FROIDANIEL SCFO	48 520,48 €	58 224,58 €
16	I.S.A.	22 737,00 €	27 284,40 €
17	LEBLANC SCENIQUE SAS	7 245,00 €	8 694,00 €
18	FRANCOIS METALLERIE	21 780,00 €	26 136,00 €
19	ID VERDE	23 000,00 €	27 600,00 €
	TOTAL	**1 033 947.55 €**	**1 238 215.95 €**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R2123-1 et suivants,

VU la délibération n°2026-25 en date du 10 mars 2026 Marché de travaux – rénovation de l'espace socio-culturel – rectification d'une erreur matérielle, portant résultat de l'appel d'offres,

VU la délibération n°2026-60 en date du 16 juillet 2026 Marché de travaux – rénovation de l'espace socio-culturel – Lot n°1 - Avenant n°1,

VU le marché public d'un montant de 125 031,94 € HT conclu avec la société SARL MENUISERIE GUY DANILO pour le lot n°06,

CONSIDERANT que des travaux supplémentaires, consistant à remplacer le plafond acoustique noir avec isolation au-dessus de la scène et de la régie,

CONSIDERANT que ces modifications entraînent une plus-value de 7 954,00 € HT, portant le montant du lot n°6 de 125 031,94 € HT à 132 985,94 € HT, soit une augmentation de 6,36 %,

CONSIDERANT que ces modifications ne constituent pas une modification substantielle au sens du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la proposition d'avenant n°1 du lot n°6 transmise par AAB,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➲ **ACCEPTE** l'avenant n°1 du lot n°6 – *plâtrerie – cloisons sèches - isolation,* du marché de travaux susvisé, défini comme suit :

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260716-2026_61-DE

Lot n°6 – *plâtrerie – cloisons sèches - isolation* (Société MENUISERIE GUY DANILO)			
	Marché initial	**Avenant n° 1**	**Nouveau montant du marché**
Montant HT	125 031,94 €	+ 7 954,00 €	**132 985,94 €**

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026, chapitre 23,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 16 juillet 2026,

Secrétaire de séance,
Carole CHÉNAIS

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)